

<https://www.snetap-fsu.fr/Nouvelle-tentative-de-degageement-brutal-des-agent-es-titulaires-en-CFA-et-en-8944.html>



Nouvelle tentative de dégagement brutal des agent-es titulaires en CFA et en CFPPA !

- Les Dossiers - Formation adulte - Apprentissage - ACB : protocole, statut, salaires - Protocole de gestion des ACB - Les Textes -
Date de mise en ligne : mercredi 19 février 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Communiqué du SNETAP-[FSU](#)

Le 14 février 2025

- Non content d'avoir placé dans la précipitation les agent.es titulaires sur poste gagé des [CFA](#) et [CFPPA](#) en Position Normale d'Activité (PNA) en 2020 contre les agent.es, contre leur volonté ;
- Non content d'avoir semé la pagaille réglementaire puisque Conseil d'État lui-même a cassé la décision de 2020 et a replacé de jure les agent.es titulaires sur poste gagé ;
- Non content de ne pas appliquer la décision du Conseil d'État depuis plus d'un an maintenant, tout en assumant pleinement l'illégalité lorsque le ministère a reconduit les agent.es en PNA en 2023 (un placement en PNA devant être renouvelé tous les trois ans) ;

Le ministère affiche aujourd'hui une volonté brutale de liquider le problème des PNA en leur « proposant » en moins d'un mois de muter....dans un lycée ou dans autre service du MASA (sic)... le tout sous couvert de "plan d'accompagnement" !

Le SNETAP-FSU dénonce avec force cette décision qui tout en étant présentée comme « incitative », basée sur le volontariat des agent.es, n'est ni plus ni moins qu'une campagne de mutation d'office contre les agent.es qui ne dit pas son nom et contre les centres eux-mêmes !

- contre les agent.es car ils et elles ont fait le choix depuis maintenant des dizaines d'années de travailler avec le public des apprenti-es et des stagiaires.... Et pas celui des lycées et encore moins d'aller dans d'autres services du MASA
- contre les agent.es qui deviennent les victimes d' une faute commise par le ministère et son dispositif illégal, alors même qu'ils étaient elles n'ont eu le tort que de réussir leur concours de fonctionnaire avec alors un ministère qui leur permettait de poursuivre leur travail en centre de formation...
- contre les centres qui pour certains risquent de perdre une part non négligeable de leur équipe administrative et d'enseignement... ces agent.es présent.es constituant souvent l' expertise et la colonne vertébrale de stabilité des équipes...

Le SNETAP-FSU appelle les agent.es concerné-es à refuser toute mobilité, à céder à toute pression « même amicale » et proposera les actions collectives nécessaires pour qu'ils et elles soient entendues et respectées !

Il en appelle par ailleurs à Madame la Ministre de l'agriculture pour qu'elle donne les consignes nécessaires à ses services afin que la brutalisation en cours cesse et que le ministère sécurise la poursuite des missions de ces agents-es au sein de nos CFA CFPPA.